

NaiS / Form. 6 / Canton de Berne		Relevés consécutifs concept placettes témoins - canton BE	
Commune / lieu:	Renan	Relevé consécutif No	1
Placette témoin No:	2A (bas)	Date dernier relevé consécutif.:	
Personne compétente:	Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	18.03.2010
<b>1. Situation initiale</b>			
Un changement important peut-il être constaté sur la placette témoin depuis le dernier relevé?		oui <input checked="" type="checkbox"/>	(nouveau relevé avec Form. 2 --> voir au verso)
		non <input type="checkbox"/>	(relevé consécutif traditionnel avec Form. 6)
<b>2. Aspect</b>			
<input checked="" type="checkbox"/> Par rapport au dernier relevé, une modification est intervenue sur la surface, à savoir: (faire esquisse au verso si localisable)			
<p style="color: red; margin: 0;">Une coupe FFPP de mise en lumière a eu lieu en automne 2009. Une partie des bois ont été sorti de la forêt et une autre partie est resté en travers de la côte. Cette placette a passé de 98 sylves en 2009 à 28 sylves en 2010, la coupe a donc été conséquente. Un inventaire 2009 et un en 2010 figurent dans ce fichier.</p>			
<input checked="" type="checkbox"/> Les modifications ont une influence sur les buts poursuivis par la placette témoin, à savoir:			
<p style="color: red; margin: 0;">La coupe réalisée a diminué le nombre de tige &gt; 16 cm. Par contre, l'apport de lumière complémentaire favorisera le développement du rajeunissement.</p> <p style="color: red; margin: 0;">Un inventaire a été réalisé le 18.3.2010 après la coupe de bois.</p>			
<input type="checkbox"/> La surface a été touchée par un événement naturel			
Événement: .....		Date .....	
Conséquences .....			
<input type="checkbox"/> Les alentours proches de la surface ont été touchés par un événement naturel			
Événement: .....		Date .....	
Conséquences .....			
<b>3. Mesures de routine effectuées</b>		<b>4. Remarques, constatations particulières</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> prise de nouvelles photos (emplacement?)		.....	
<input type="checkbox"/> nouv. marquage des emplacem. photos		.....	
<input type="checkbox"/> nouveau marquage des limites		.....	
<input type="checkbox"/> autres mesures de routine		.....	
<b>5. Notice pour le prochain relevé consécutif</b>			
<p style="color: red; margin: 0;">Des photos sont disponibles en fichier séparé pour 2009 et 2010</p> <p style="color: red; margin: 0;">La coupe de bois a été conséquente, cette surface avait trop de gros et long hêtre. Il était impératif de diminuer le nombre des gros bois et de favoriser le développement du rajeunissement.</p> <p style="color: red; margin: 0;">La coupe de bois n'a pas touchée la surface 2 B.</p>			
<b>Lieu, date:</b>		<b>Personne compétente:</b>	
Sonvilier, le 20 mai 2010		Pierre-Yves Vuilleumier	
.....		.....	
.....		.....	

Commune / lieu:	Renan	Relevé consécutif No	1
Placette témoin No:	2A (bas)	Date dernier relevé consécutif.:	00.01.1900
Personne compétente:	Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	18.03.2010

**Esquisse de la situation: (noter les modifications constatées sur la surface)**



Emplacement de la photo no 5: photo prise le 17.08.2009 avant les travaux (avec les feuilles)



Emplacement de la photo no 5: photo prise le 118.03.2008 après les travaux (sans les feuilles)

**Checkliste: quand est-il nécessaire de procéder à un nouveau relevé de la placette?**

en général: l'état et / ou le développement ont tellement changé que le form. 2 doit être corrigé.

les points suivants peuvent être des motifs pour un nouveau relevé avec form. 2 :

- changements nettement visibles dans le peuplement, p. ex. tempête (>20% des arbres sont renversés)
- gros dégâts dus au bris de neige
- le développement attendu de la surface a changé du tout au tout
- gros dégâts d'abrouissement dus au gibier (p. ex. régénération du sapin fortement menacée)
- gros dégâts dus aux chutes de pierres
- la surface ou une partie de celle-ci a été fortement modifiée par un glissement
- forte attaque de bostryches
- une mesure forestière a été effectuée (p. ex. coupe, soins, plantations)
- l'image du peuplement a fortement changé
- la fonction forestière a changé
- un changement intervenu a considérablement influencé le but poursuivi
- la composition des essences s'est considérablement modifiée (événement naturel, coupe, plantations)